

<https://simone-veil.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article728>

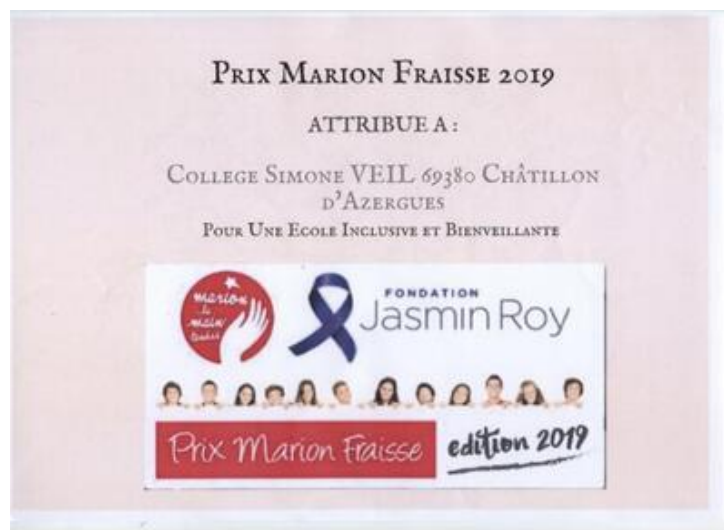


Prix Marion Fraisse bis

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 18 juin 2019

Copyright © Collège Simone Veil - Tous droits réservés



Le collège Simone Veil vient de remporter le prix Marion Fraise 2019 grâce aux nombreuses productions réalisées par les élèves de 4ème4 et 4ème5, encadrés par Mme Baudu et Mme Boislème : poèmes, slams, pièce de théâtre, nouvelles, chansons ont été écrits pendant les cours de français, au cours du deuxième trimestre.

Cette année, dans le cadre du Comité d'Action à la Santé et à la Citoyenneté, ces élèves ont travaillé sur la thématique du harcèlement scolaire et du cyber harcèlement.

En Éducation Morale et Civique, avec M. Lafond, ils ont réalisé des affiches et deux vidéos. Ils ont participé au concours académique **Stop au harcèlement**.

Puis en cours de français ils ont analysé le film **Marion 13 ans pour toujours** qui retrace l'histoire tragique de Marion Fraise, une jeune collégienne brillante de 13 ans qui s'est suicidée en 2013, victime de harcèlement scolaire dans son collège, en région parisienne. Pour partager leurs émotions, ils ont écrit à Nora Fraise, sa maman.

Après ce drame, celle-ci a décidé de se battre pour toutes les victimes de harcèlement scolaire et a fondé l'association « Marion Fraise La Main tendue ».

Chaque année, le prix Marion Fraise, récompense les meilleurs projets pour une école inclusive et bienveillante. C'est dans ce cadre qu'ils ont gagné le concours.

En complément, ils ont lu le roman *De la rage dans mon cartable* de Noémya Grohan, auteure également victime de harcèlement. Ils ont entretenu une correspondance avec Tania Tchénio, auteure de *Regards fauves*, un ouvrage de poésie sur le thème du harcèlement, plutôt original.

Bravo à tous ces élèves pour leur implication.

Continuons à lutter tous ensemble contre le harcèlement.

Mme Baudu, Mme Boislème et M. Lafond